

BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTIONS

RESIDENTIEL

LES HONORAIRES S'ENTENDENT TTC SUR LE PRIX DE VENTE - CHARGE VENDEURS *

< 0 à 170 000 € : forfait de 8 500€

> 170 000 € : 5% du prix de vente

- Mandat de recherche : 6% du prix de vente

Toute estimation sera facturée 150€ TTC (sauf en cas de vente, remboursement sous un délai de trois mois)

* A l'exception des successions charge acquéreurs

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LES HONORAIRES S'ENTENDENT HT SUR LE PRIX NET VENDEUR - CHARGE ACQUEREURS **

< 100 000,00 € 10 % avec un minimum de facturation de 10 000 € HT

100 001,00 - 200 000,00 € 9 %

200 001,00 - 400 000,00 € 8 %

400 001,00 - 800 000,00 € 7 %

800 001,00 - 1 000 000,00 € 6 %

> 1 000 001,00 € 5 %

Location immobilière d'entreprise 20 % (Le montant des honoraires correspond à un pourcentage du loyer annuel hors taxe et dont la charge est répartie entre le bailleur et le preneur, le tout selon les termes du mandat propre à chaque bien)

Toute estimation sera facturée 350€ HT (sauf en cas de vente, remboursement sous un délai de trois mois)

** Sauf convention contraire précisée dans le mandat